

p/o Sabine **CORZANI**  
Av. Granges-Paccot 14  
1700 **FRIBOURG**

info@trait-dunion.ch  
CCP : 17 - 333375 - 8

**Aux membres de Trait d'union**

Fribourg, le 12 janvier 2016

**TRAIT D'UNION fête ses dix ans d'existence**  
**Invitation à l'Assemblée générale 2016**

**« Le Trait d'union fait la force »**

Chers membres de Trait d'union,

Par la présente, nous vous invitons chaleureusement à prendre part à la prochaine Assemblée générale de notre Association qui aura lieu le :

**Vendredi 19 février 2016 de 16h00 à 18h30**

**Au Restaurant de l'Epée**

Planche-Supérieure 39 - 1700 Fribourg - Tél. : 026 322 34 07

Pour cette rencontre, nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1. Accueil de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 février 2015
4. Communication du Président
5. Membres : adhésion / départ
6. Comité : réélection
7. Comptes 2015 / rapport des vérificateur-trice-s des comptes / budget 2016
8. Festivités 2016 : présentation du programme des 10 ans de Trait d'Union
9. Mise au vote : budget exceptionnel festivités 2016 et augmentation du montant de la cotisation
10. Divers

Dès 17h30, pour la deuxième partie de cette AG jubilaire, nous avons le plaisir de mettre à l'honneur le témoignage des membres de votre association, comme préambule aux festivités des 10 ans de Trait d'union, qui auront lieu tout au long de l'année.

**« Trait d'union 2006-2016 »**

**Quelles motivations à s'engager ?**

**Quelle pertinence pour l'action sociale fribourgeoise ?**

Nous avons décidé de **réunir des membres de la première heure et des plus jeunes adhérents**, afin de les entendre sur leurs motivations à s'être engagé et à s'engager pour Trait d'union et connaître leur point de vue sur les enjeux actuels pour l'action sociale dans leur champs d'intervention propre.

Nous remercions **Catherine Nusbaumer** (Service de l'enfance et de la jeunesse), **Catherine Papaux** (Service social de la Sonnaz), **Eric Müllener** (La Tuile), **Lucia Galgano** (Infodrog), **Evan Charrière** (Service social des établissements de Bellechasse) et **Elisa Daini** (Pro Infirmis) d'avoir accepté notre invitation.

Par souci écologique, nous mettons à disposition le PV de l'AG 2015 sur notre site internet. Nous vous invitons donc à aller le consulter en ligne. Quelques exemplaires imprimés seront à votre disposition lors de l'AG.

Comme à notre habitude, à l'issue de notre assemblée, vous êtes convié-e-s à prolonger les discussions autour d'un apéritif offert par l'association. De plus, pour celles et ceux qui le souhaitent, une table sera réservée au Restaurant de l'Epée pour poursuivre les échanges autour d'un repas (sur inscription et aux frais des participant-e-s) via l'adresse [info@trait-dunion.ch](mailto:info@trait-dunion.ch).

Pour cette année jubilaire, un programme « festif » a été préparé par le comité et vous sera présenté lors de l'Assemblée générale. Vous pourrez vous engager tout au long de l'année dans l'une ou l'autre des actions. Un budget exceptionnel pour ces actions 2016 et une proposition d'augmentation de la cotisation dès 2017 seront soumis au vote de l'Assemblée.

De fait et pour cette année 2016, aucune action ne sera mise au vote lors de l'assemblée. Par contre en qualité de professionnel-le-s de la santé et du social, vos préoccupations issues du terrain restent les préoccupations de votre association. Une boîte à idée sera disponible tout au long de l'année pour recueillir vos propositions de thèmes ou d'action à mettre en place. Ces actions seront votées lors de l'AG 2017.

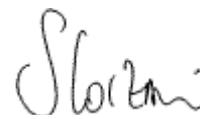
Finalement, nous vous remercions de vos cotisations à Trait d'union qui sont les seules contributions financières de l'association permettant de réaliser nos actions. Comme chaque année, nous vous sollicitons donc pour régler votre cotisation annuelle de membre – délai au **19 mars 2016**. Selon nos statuts, la **cotisation minimale est fixée à Fr. 30.- par année**. Afin d'éviter des soucis d'enregistrement de vos cotisations nous vous rappelons qu'**il est impératif que votre versement comporte vos noms et prénoms**. De plus et afin de diminuer les frais pour votre association, nous vous invitons à préférer le paiement par e-banking. Merci pour votre collaboration.

D'avance, nous nous réjouissons de vous retrouver lors de notre prochaine Assemblée générale, et dans cette attente, nous vous adressons, chers membres de Trait d'union, nos plus chaleureuses salutations et nos vœux les plus cordiaux pour l'année 2016.

### Pour Trait d'union



Claude **BLANC**  
Président



Sabine **CORZANI**  
Vice-présidente

Annexe : 1 bulletin de versement pour le paiement de votre cotisation 2016  
PV de l'AG 2015 à votre disposition sur notre site internet : [www.trait-dunion.ch](http://www.trait-dunion.ch)

---

Informations à nous retourner jusqu'au **15 février 2016** par e-mail à [info@trait-dunion.ch](mailto:info@trait-dunion.ch)

- Participation  Non-participation à l'Assemblée générale du 19 février 2016
- Poursuite de la soirée en prenant part au souper qui suivra (à mes frais)